Université Bishop's

États financiers
au 30 avril 2026

Université Bishop's

États financiers
au 30 avril 2026

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9 - 10
Notes complémentaires	11 - 28

Raymond Chabot
Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 350
2207, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2G2

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Aux membres du conseil d'administration de
Université Bishop's

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Université Bishop's (ci-après « l'Université »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2026 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2026 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. [1]

Sherbrooke
Le 25 septembre 2026

[1] CPA auditeur, permis de comptabilité publique nº A122686

Université Bishop's
Résultats
pour l'exercice terminé le 30 avril 2026

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2026	2025	**2026**	2025	**2026**	2025	**2026**	2025
	$	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$
Produits								
Subventions								
Ministère de l'Enseignement supérieur	**45 943 573**	44 789 650	**1 978 164**	1 574 510	**5 464 567**	5 418 655	**53 386 304**	51 782 815
Subventions affectées à la recherche			**2 924 742**	3 418 499			**2 924 742**	3 418 499
Apports - Fondation de l'Université Bishop's	**1 235 885**	1 131 229	**4 406 709**	3 800 132	**492 389**	388 666	**6 134 983**	5 320 027
Droits de scolarité	**15 035 154**	16 253 669					**15 035 154**	16 253 669
Autres frais étudiants	**1 230 142**	1 510 556					**1 230 142**	1 510 556
Autres	**2 451 046**	2 586 720	**1 002 164**	1 325 402	**992 016**	1 037 660	**4 445 226**	4 949 782
Services aux étudiants	**3 869 408**	3 786 192					**3 869 408**	3 786 192
Entreprises auxiliaires	**12 991 419**	13 040 109					**12 991 419**	13 040 109
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles					**44 226**		**44 226**	
	82 756 627	83 098 125	**10 311 779**	10 118 543	**6 993 198**	6 844 981	**100 061 604**	100 061 649

Université Bishop's
Résultats
pour l'exercice terminé le 30 avril 2026

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2026	2025	**2026**	2025	**2026**	2025	**2026**	2025
	$	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$
Charges								
Enseignement	**29 185 771**	28 678 866	**2 634 724**	2 514 369			**31 820 495**	31 193 235
Recherche financée			**3 086 685**	3 605 251			**3 086 685**	3 605 251
Soutien académique								
Bibliothèque	**1 760 703**	1 884 793	**14 196**	8 481			**1 774 899**	1 893 274
Technologie de l'information et audiovisuelle	**3 734 213**	3 578 278					**3 734 213**	3 578 278
Soutien administratif								
Administration	**11 687 783**	11 053 146	**41 501**	128 697			**11 729 284**	11 181 843
Terrains et bâtiments	**7 537 207**	6 960 854	**2 313**	56 318			**7 539 520**	7 017 172
Services aux étudiants	**6 812 321**	7 508 742	**1 540 579**	779 003			**8 352 900**	8 287 745
Bourses d'études	**68 394**	126 100	**2 890 274**	2 911 433			**2 958 668**	3 037 533
Entreprises auxiliaires	**10 348 113**	10 745 804	**101 507**	114 991			**10 449 620**	10 860 795
Frais d'intérêts (note 3)	**3 712**				**2 142 818**	2 509 134	**2 146 530**	2 509 134
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles					**8 590 874**	8 304 181	**8 590 874**	8 304 181
Amortissement d'autres actifs					**2 125**	2 125	**2 125**	2 125
Radiation et cession d'immobilisations corporelles et incorporelles					**39 183**	68 279	**39 183**	68 279
Indemnités de retraite et de départ	**226 822**	662 602					**226 822**	662 602
Ajustement relatif aux avantages sociaux	**(226 800)**	43 600					**(226 800)**	43 600
Amortissement du régime de retraite	**1 174 822**	1 184 742					**1 174 822**	1 184 742
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés					**(169 032)**	715 041	**(169 032)**	715 041
Variation nette de la juste valeur de la dette à long terme					**(7 191)**	411 792	**(7 191)**	411 792
	72 313 061	72 427 527	**10 311 779**	10 118 543	**10 598 777**	12 010 552	**93 223 617**	94 556 622
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**10 443 566**	10 670 598	**-**	-	**(3 605 579)**	(5 165 571)	**6 837 987**	5 505 027

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's
Évolution des soldes de fonds
pour l'exercice terminé le 30 avril 2026

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2026	2025	**2026**	2025	**2026**	2025	**2026**	2025
	$	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$
Soldes de fonds (négatifs) au début	**(34 165 444)**	(37 213 005)			**66 105 869**	60 592 403	**31 940 425**	23 379 398
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**10 443 566**	10 670 598			**(3 605 579)**	(5 165 571)	**6 837 987**	5 505 027
Avantages sociaux futurs - réévaluations et autres éléments	**724 900**	3 056 000					**724 900**	3 056 000
Virements interfonds (note 4)	**(10 128 512)**	(10 679 037)			**10 128 512**	10 679 037		
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	**(33 125 490)**	(34 165 444)	**-**	**-**	**72 628 802**	66 105 869	**39 503 312**	31 940 425

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's
Flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 30 avril 2026

	2026 $	2025 $
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	**6 837 987**	5 505 027
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	**8 590 874**	8 304 181
Amortissement d'autres actifs	**2 125**	2 125
Amortissement des frais de financement reportés	**23 459**	23 458
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	**(5 129 878)**	(4 790 128)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	**(44 226)**	
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés	**(169 032)**	715 041
Variation nette de la juste valeur de la dette à long terme	**(7 191)**	411 792
Avantages sociaux futurs	**(473 455)**	50 862
	9 630 663	10 222 358
Variation nette d'autres éléments d'actif et de passif		
Débiteurs et autres sommes à recevoir	**3 994 622**	5 061 687
Frais payés d'avance	**(35 871)**	354 390
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	**(169 229)**	82 270
Produits reportés	**76 899**	(414 313)
Apports reportés	**1 384 105**	(8 906)
	5 250 526	5 075 128
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	**14 881 189**	15 297 486
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme		(3 500 000)
Encaissement de dépôts à terme	**19 000 000**	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	**(10 780 898)**	(18 256 847)
Cession d'immobilisations corporelles	**282 590**	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**8 501 692**	(21 756 847)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des dettes bancaires	**(4 234 030)**	3 484 189
Remboursements d'emprunts à long terme	**(5 091 166)**	(5 921 154)
Apports afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	**5 544 449**	14 601 395
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(3 780 747)**	12 164 430
Augmentation nette de l'encaisse	**19 602 134**	5 705 069
Encaisse au début	**18 380 887**	12 675 818
Encaisse à la fin	**37 983 021**	18 380 887

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's
Situation financière
au 30 avril 2026

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2026	2025	**2026**	2025	**2026**	2025	**2026**	2025
	$	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$
ACTIF								
Court terme								
Encaisse	**37 983 021**	18 380 887					**37 983 021**	18 380 887
Dépôts à terme		19 000 000						19 000 000
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)	**13 949 733**	8 494 807	**68 425**	72 307	**14 290 727**	14 707 183	**28 308 885**	23 274 297
Frais payés d'avance	**1 109 255**	1 126 879	**70 096**	16 601			**1 179 351**	1 143 480
Instruments financiers dérivés					**634 834**	465 802	**634 834**	465 802
	53 042 009	47 002 573	**138 521**	88 908	**14 925 561**	15 172 985	**68 106 091**	62 264 466
Long terme								
Avances interfonds, sans intérêt			**11 550 721**	10 528 083	**40 907 248**	35 971 662		
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)					**47 520 919**	56 550 129	**47 520 919**	56 550 129
Placements	**4 000**	4 000					**4 000**	4 000
Immobilisations corporelles (note 7)					**171 057 301**	169 269 188	**171 057 301**	169 269 188
Immobilisations incorporelles (note 8)					**3 446 310**	3 317 219	**3 446 310**	3 317 219
Autres actifs					**16 181**	18 306	**16 181**	18 306
	53 046 009	47 006 573	**11 689 242**	10 616 991	**277 873 520**	280 299 489	**290 150 802**	291 423 308

Université Bishop's
Situation financière
au 30 avril 2026

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2026	2025	**2026**	2025	**2026**	2025	**2026**	2025
	$	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$
PASSIF								
Court terme								
Dettes bancaires (note 9)					**13 747 878**	17 981 908	**13 747 878**	17 981 908
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 10)	**6 358 689**	6 195 975	**142 670**	454 524	**2 029 348**	2 083 893	**8 530 707**	8 734 392
Produits reportés	**3 755 284**	3 678 385					**3 755 284**	3 678 385
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an					**9 295 420**	5 091 164	**9 295 420**	5 091 164
	10 113 973	9 874 360	**142 670**	454 524	**25 072 646**	25 156 965	**35 329 289**	35 485 849
Long terme								
Dus interfonds, sans intérêt	**52 457 969**	46 499 745						
Apports reportés (note 12)			**11 546 572**	10 162 467			**11 546 572**	10 162 467
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 13)					**129 657 075**	129 242 504	**129 657 075**	129 242 504
Dette à long terme (note 11)					**50 514 997**	59 794 151	**50 514 997**	59 794 151
Passif au titre des prestations définies (note 14)	**23 599 557**	24 797 912					**23 599 557**	24 797 912
	86 171 499	81 172 017	**11 689 242**	10 616 991	**205 244 718**	214 193 620	**250 647 490**	259 482 883
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)								
Déficit non affecté	**(33 125 490)**	(34 165 444)					**(33 125 490)**	(34 165 444)
Investis en immobilisations					**72 628 802**	66 105 869	**72 628 802**	66 105 869
	(33 125 490)	(34 165 444)	**-**	**-**	**72 628 802**	66 105 869	**39 503 312**	31 940 425
	53 046 009	47 006 573	**11 689 242**	10 616 991	**277 873 520**	280 299 489	**290 150 802**	291 423 308

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université Bishop's a été fondée en 1843, en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada, sous le nom de Collège Bishop's. L'établissement a obtenu le statut d'université en 1853 en tant qu'Université du Collège Bishop's, puis a adopté le nom d'Université Bishop's (ci-après l'« Université ») en 1958. La mission de l'Université comprend l'éducation postsecondaire, la recherche et le service communautaire. L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré et, en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu, est exemptée d'impôt.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Fonds de fonctionnement

Le fonds de fonctionnement comprend l'enseignement, le soutien académique et administratif, les services aux étudiants ainsi que les entreprises auxiliaires, telles que les résidences et les services alimentaires, le centre sportif, le théâtre et le stationnement, sans aucune affectation d'origine externe.

Fonds avec restrictions

Les fonds avec restrictions comprennent les montants reçus par l'Université faisant l'objet d'une affectation d'un donateur ou d'autres affectations d'origine interne ou externe, et servent principalement au soutien des bourses et des services aux étudiants, à l'enrichissement académique et aux activités de recherche.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations comprend les fonds dépensés au titre des actifs à long terme, notamment les immobilisations corporelles et certains placements.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception de certaines dettes à long terme pour lesquelles l'Université a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Dans le cas des actifs et passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement et tout écart résultant de leur évaluation initiale à la juste valeur, le cas échéant, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des résultats à titre de frais d'intérêts.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion de son risque de taux d'intérêt, mais n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'état de la situation financière à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats de l'exercice au fonds d'immobilisations.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'Université utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur, qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

Constatation des produits

Apports et subventions

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'Université constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Autres produits

Autres que les apports et les subventions, les produits de l'Université proviennent principalement des droits de scolarité et autres frais étudiants, autres, des services aux étudiants et des produits des entreprises auxiliaires. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- L'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

Régimes à prestations définies

L'Université offre à ses employés admissibles :

- Un régime de retraite à prestations définies pour les employés à temps plein admissibles (le « régime de retraite pour les employés à temps plein ») (ci-après le « régime de retraite »);

- Un régime complémentaire de retraite aux bénéficiaires du régime de retraite (« SERP ») pour les employés à temps plein.

L'Université comptabilise ses obligations en vertu de chaque régime d'avantages sociaux à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Pour chacun des régimes à prestations définies, l'Université détermine les obligations au titre des prestations définies selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Le solde de l'obligation du régime de retraite est fondé sur l'évaluation actuarielle la plus récente établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. L'Université comptabilise au bilan son obligation à l'égard de ce régime de retraite déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. Si la juste valeur des actifs excède l'obligation au titre des prestations définies, l'actif au titre des prestations définies doit être ajusté, s'il y a lieu, afin de considérer toute provision pour moins-value.

Le solde de l'obligation des autres régimes est fondé sur l'évaluation actuarielle la plus récente établie aux fins de la comptabilisation, laquelle est préparée en ayant recours aux hypothèses les plus probables établies par la direction à la date de l'évaluation actuarielle complète et est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université.

Le coût de tous ces régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, soit l'intérêt net sur le passif ou l'actif au titre des prestations définies.

Les réévaluations et autres éléments, comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds, correspondent à la différence entre le rendement réel des actifs du régime de retraite et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies, aux gains et pertes actuariels, à l'incidence de la provision pour moins-value (s'il y a lieu) dans le cas d'un actif net au titre des prestations définies, au coût des services passés (qui sont constatés immédiatement à la date des modifications des régimes) et aux gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des produits et charges au cours d'un exercice ultérieur.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Régime à cotisations définies

L'Université offre également un régime facultatif à cotisations définies pour les employés à temps partiel admissibles. Les cotisations à ces régimes sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes prescrites par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) :

	Périodes
Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Mobilier, matériel roulant, logiciels	5 ans
Équipement	5, 10, 15 ou 20 ans
Équipement informatique	3 ans
Documents de bibliothèque	10 ans

Les améliorations majeures aux bâtiments en cours seront amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25, 30 ou 40 ans lorsqu'elles seront complétées.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut faire l'objet de reprises.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle est comptabilisée par l'Université en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur, ou de son exploitation normale. L'Université comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celle-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et sont amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

3 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	2026	2025
	$	$
Intérêt sur la dette à long terme	**1 818 618**	2 148 124
Intérêt sur la dette à court terme	**327 912**	361 010
	2 146 530	2 509 134

4 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, l'Université a transféré 3 172 308 $ (4 221 833 $ pour l'exercice terminé le 30 avril 2025) du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations afin de financer les décaissements nets liés aux immobilisations corporelles, au remboursement de la dette à long terme et au paiement des intérêts sur la dette à long terme, et a transféré 6 956 204 $ (6 457 204 $ pour l'exercice terminé le 30 avril 2025) du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations à titre de réserve pour des acquisitions d'actifs et des rénovations futures.

5 - AIDE GOUVERNEMENTALE

Chaque année, le MES soutient financièrement certains projets d'immobilisations de l'Université dont la forme de financement est finalisée à une date ultérieure. Les montants interfonds dus provenant respectivement des fonds de fonctionnement et d'immobilisations ou étant destinés à ces fonds comprennent donc des dépenses en immobilisations et des intérêts sur le financement temporaire encourus d'un montant de 455 704 $ (1 383 942 $ au 30 avril 2025), dont le financement n'a pas encore été reçu ou finalisé par le MES.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

6 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	2026 $	2025 $
Fonds de fonctionnement		
Subvention - MES	**8 458 814**	4 471 834
Droits de scolarité	**415 959**	714 286
Apports - Fondation de l'Université Bishop's	**3 332 899**	1 919 040
Autres	**1 742 061**	1 389 647
	13 949 733	8 494 807
Fonds avec restrictions		
Autres	**68 425**	72 307
Fonds d'immobilisations		
Subvention - MES	**60 737 376**	70 398 700
Apports - Fondation de l'Université Bishop's	**85 005**	
Autres apports	**989 265**	858 612
	61 811 646	71 257 312
Moins : Subventions du MES encaissables à plus de un an	**(46 737 097)**	(55 776 517)
Moins : Apports de la Fondation de l'Université Bishop's et autres contributions encaissables à plus de un an	**(783 822)**	(773 612)
	14 290 727	14 707 183
	28 308 885	23 274 297

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2026	2025
	Coût $	Amortis-sement cumulé $	Valeur comptable nette $	Valeur comptable nette $
Terrains	**381 444**		**381 444**	381 444
Aménagements de terrains	**4 376 212**	**2 512 737**	**1 863 475**	1 986 714
Bâtiments	**86 117 296**	**36 451 966**	**49 665 330**	44 928 848
Améliorations majeures aux bâtiments	**147 739 350**	**37 115 905**	**110 623 445**	107 866 701
Améliorations majeures aux bâtiments en cours	**2 008 307**		**2 008 307**	6 694 831
Mobilier, équipement, matériel roulant, équipement informatique	**12 370 384**	**6 679 770**	**5 690 614**	6 550 277
Documents de bibliothèque	**1 869 016**	**1 044 330**	**824 686**	860 373
	254 862 009	**83 804 708**	**171 057 301**	169 269 188

Le poste Créditeurs et autres dettes de fonctionnement inclut une somme de 2 023 786 $ (2 058 242 $ au 30 avril 2025) liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2026 Valeur comptable nette	2025 Valeur comptable nette
	$	$	$	$
Documents de bibliothèque	**6 670 995**	**3 393 670**	**3 277 325**	3 076 742
Logiciels	**868 736**	**699 751**	**168 985**	240 477
	7 539 731	**4 093 421**	**3 446 310**	3 317 219

9 - DETTES BANCAIRES

	2026	2025
	$	$
Fonds d'immobilisations		
Acceptations bancaires	**8 714 000**	9 576 000
Emprunts	**5 033 878**	8 405 908
	13 747 878	17 981 908

L'Université dispose d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 8 714 000 $ sous forme d'acceptations bancaires dans le cadre du financement des résidences étudiantes (Paterson, Abbott et Munster). 1 187 000 $ porte intérêt au taux CORRA simple quotidien plus 0,595 % (2,89 %; 3,36 % au 30 avril 2025), 2 760 000 $ porte intérêt au taux CORRA simple quotidien plus 1,135 % (3,43 %; 3,90 % au 30 avril 2025) et 4 767 000 $ porte intérêt au taux des acceptations bancaires plus les frais d'estampillage applicables (3,34 %; 3,80 % au 30 avril 2025).

Ces acceptations bancaires sont liées à des ententes de swaps de taux d'intérêt venant à échéance en septembre 2028, en juillet 2034 et en août 2036 respectivement. Selon ces ententes, des paiements ou des encaissements pour la différence entre les taux d'intérêt fixes de 5,13 %, de 1,52 % et de 2,72 % respectivement et les taux variables sont effectués.

De plus, le MES a autorisé un montant maximal de 6 744 441 $ pour le financement temporaire d'acquisitions d'immobilisations subventionnées par le MES qui devra être conclu auprès de Financement Québec au nom de l'Université, renouvelable chaque année par voie d'emprunts, portant intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 % (2,35 %; 2,72 % au 30 avril 2025) et dont un montant de 5 033 878 $ est utilisé au 30 avril 2026 (8 405 908 $ au 30 avril 2025). Subséquemment à la fin d'exercice, le montant autorisé a été revu à 6 343 371 $.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

10 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2026 $	2025 $
Fonds de fonctionnement		
Comptes fournisseurs et charges à payer	**6 135 534**	5 995 695
Vacances et heures supplémentaires à payer	**223 155**	200 280
	6 358 689	6 195 975
Fonds avec restrictions		
Comptes fournisseurs et charges à payer	**142 670**	454 524
Fonds d'immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	**2 029 348**	2 083 893
	8 530 707	8 734 392

11 - DETTE À LONG TERME

	2026 $	2025 $
Service de la dette assuré par l'Université		
Pour financer les rénovations de la résidence Kuehner :		
Emprunt à terme, 3,44 %, remboursable par versements mensuels de 21 333 $ en capital, renouvelable en juillet 2028 (a)	**4 416 000**	4 672 000
Service de la dette assuré par le Gouvernement du Québec		
Les subventions d'investissement du MES sont autorisées en vertu du Plan quinquennal d'investissement (PQI) de l'Université et sont financées par le Gouvernement du Québec en vertu d'emprunts publics effectués au nom de l'Université (obligation garantie par une subvention). Le Gouvernement du Québec assure donc la gestion, l'administration et le service de la dette à long terme présentée ci-après :		
Emprunt à terme dont le capital est de 900 000 $ (960 000 $ au 30 avril 2025), 2,70 %, remboursable par versements annuels de 60 000 $ en capital, renouvelable en juin 2032	**868 362**	935 074
Emprunt à terme dont le capital est de 1 800 000 $ (1 920 000 $ au 30 avril 2025), 3,23 %, remboursable par versements annuels de 120 000 $ en capital, renouvelable en juin 2034	**1 705 762**	1 832 565
Emprunt à terme dont le capital est de 5 397 986 $ (6 335 432 $ au 30 avril 2025), 2,13 %, remboursable par versements annuels de 937 446 $ en capital, renouvelable en septembre 2026	**5 398 304**	6 329 583
Emprunt à terme, 2,75 %, remboursable par versements annuels de 406 579 $ en capital, renouvelable en septembre 2027 (a)	**5 511 847**	5 918 426
Emprunt à terme, 2,99 %, remboursable par versements annuels de 237 385 $ en capital, échéant en mars 2044 (a)	**4 272 932**	4 510 317

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

11 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2026	2025
	$	$
Emprunt à terme, 2,94 %, remboursable par versements annuels de 240 000 $ en capital, échéant en mars 2038 (a)	**2 880 000**	3 120 000
Emprunt à terme, 2,44 %, remboursable par versements annuels de 398 404 $ en capital, échéant en octobre 2039 (a)	**5 577 662**	5 976 066
Emprunt à terme, 1,95 %, remboursable par versements annuels de 513 007 $ en capital, échéant en décembre 2040 (a)	**7 695 097**	8 208 104
Emprunt à terme, 2,59 %, remboursable par versements annuels de 734 145 $ en capital, échéant en octobre 2041 (a)	**11 746 312**	12 480 457
Emprunt à terme, 4,45 %, remboursable par versements annuels de 289 376 $ en capital, échéant en novembre 2042 (a)	**4 919 398**	5 208 774
Emprunt à terme, 3,87 %, remboursable par versements annuels de 25 149 $ en capital, échéant en novembre 2027 (a)	**50 298**	75 448
Emprunt à terme, 4,52 %, remboursable par versements annuels de 242 031 $ en capital, échéant en novembre 2043 (a)	**4 356 565**	4 598 597
Service de la dette assuré par d'autres sources		
Pour financer la construction du complexe sportif subventionnée par le MES :		
Emprunt hypothécaire, 2,58 %		266 146
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, dont le capital est de 90 368 $ (178 538 $ au 30 avril 2024), 2,49 %, remboursable par versements annuels de 92 621 $, capital et intérêts, échéant en décembre 2026	**90 242**	178 444
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, 2,83 %, remboursable par versements annuels de 301 365 $, capital et intérêts, échéant en janvier 2028 (a)	**578 052**	855 189
Frais de financement reportés	**(256 416)**	(279 875)
	59 810 417	64 885 315
Moins : tranche échéant à moins de un an	**9 295 420**	5 091 164
	50 514 997	59 794 151

(a) Pour l'exercice clos le 30 avril 2018 et les suivants, l'Université a choisi d'évaluer initialement les nouvelles ententes de dette à long terme à la juste valeur et de les évaluer ultérieurement au coût après amortissement.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

11 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital contractuels de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont de 9 295 420 $ en 2027, de 3 815 139 $ en 2028, de 7 789 037 $ en 2029, de 6 482 348 $ en 2030, de 2 834 348 $ en 2031 et de 29 976 225 $ en 2032 et pour les années subséquentes.

Au 30 avril 2026, la valeur comptable de la dette à long terme garantie est de 55 650 833 $ (60 493 190 $ au 30 avril 2025).

12 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent la portion non utilisée des fonds reçus qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir des dépenses particulières autres que les acquisitions d'immobilisations présentées à la note 13.

	2026	2025
	$	$
Solde au début	**10 162 467**	10 171 373
Apports reçus	**10 714 542**	10 195 586
Amortissement des apports reportés	**(10 330 437)**	(10 204 492)
Solde à la fin	**10 546 572**	10 162 467

Le solde des apports reportés, présenté en fonction des principales catégories, se détaille comme suit :

	2026	2025
	$	$
Enseignement, services aux étudiants et bourses	**7 073 545**	6 940 847
Recherche	**3 198 834**	2 274 186
Autres	**1 274 193**	947 434
	11 546 572	10 162 467

13 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les apports reportés représentent le montant non amorti des apports et des subventions reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

L'amortissement des apports reportés et des subventions à recevoir est comptabilisé à titre de produit à l'état des résultats. Le solde des apports reportés se détaille comme suit :

	2026	2025
	$	$
Solde au début	**129 242 504**	119 431 237
Amortissement des apports reportés	**(5 129 878)**	(4 790 128)
Apports octroyés	**5 544 449**	14 601 395
Solde à la fin	**129 657 075**	129 242 504

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

13 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (suite)

Les variations des subventions à recevoir et le solde des apports reportés, présentés en fonction des principaux bailleurs de fonds, se détaillent comme suit :

Ministère de l'Enseignement supérieur

	2026	2025
	$	$
Apports reportés au début	**92 160 401**	81 538 970
Amortissement des apports reportés	**(3 755 109)**	(3 525 041)
Apports octroyés	**4 952 729**	14 146 472
Apports reportés à la fin	**93 358 021**	92 160 401

Fondation de l'Université Bishop's

	2026	2025
	$	$
Apports reportés au début	**11 366 828**	11 384 981
Amortissement des apports reportés	**(490 692)**	(388 146)
Apports octroyés	**228 154**	369 993
Apports reportés à la fin	**11 104 290**	11 366 828

Autres

	2026	2025
	$	$
Apports reportés au début	**25 715 275**	26 507 286
Amortissement des apports reportés	**(884 077)**	(876 941)
Apports octroyés	**363 566**	84 930
Apports reportés à la fin	**25 194 764**	25 715 275

14 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Université est le promoteur d'un régime de retraite à prestations définies pour les employés à temps plein admissibles (le « régime de retraite pour les employés à temps plein »).

L'Université offre aussi un régime complémentaire de retraite aux bénéficiaires du régime de retraite pour les employés à temps plein.

L'Université est aussi le promoteur d'un régime de retraite à cotisations définies pour les employés à temps partiel admissibles.

Certains employés (faculté et bibliothécaires) de l'Université ont droit à un régime de retraite anticipée, tel qu'il est prévu par leur convention collective.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

14 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les passifs au titre de prestations définies aux 30 avril 2026 et 2025 ont été déterminés à partir de l'évaluation actuarielle des régimes de retraite aux fins de capitalisation au 31 décembre 2023.

Un montant de 495 757 $ pour des droits résiduels reliés au régime de retraite pour les employés à temps plein a été versé pour l'enseignement, le soutien académique, le soutien administratif et les dépenses d'entreprises auxiliaires dans l'état des résultats (742 412 $ au 30 avril 2025).

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

14 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux s'établit comme suit :

	2026				
	Régime de retraite pour les employés à temps plein	Régime complémentaire de retraite	Assurance postérieure au départ à la retraite	Programme de retraite anticipée	Total
	$	$	$	$	$
Obligations au titre des prestations définies	(177 048 057)	(1 996 300)	(21 107 500)		(200 151 857)
Juste valeur des actifs des régimes	195 556 200				195 556 200
Situation de capitalisation - surplus (déficit)	18 508 143	(1 996 300)	(21 107 500)		(4 595 657)
Provision pour moins-value (a)	19 003 900				19 003 900
Passif au titre de prestations définies (a)	(495 757)	(1 996 300)	(21 107 500)		(23 599 557)

(a) Puisque la politique de financement du régime de retraite agréé relative au volet antérieur stipule que l'Université ne peut en aucun cas bénéficier de congés de cotisations, l'avantage futur attendu que l'Université peut espérer tirer des actifs du régime de retraite est nul. Par conséquent, une provision pour moins-value de 19 003 900 $, représentant le surplus de la composante du volet antérieur du régime de retraite, a été appliquée en diminution du surplus au 30 avril 2026 et est incluse dans les réévaluations et les autres éléments du régime de retraite. Le déficit du volet courant du régime de retraite s'élève à 0 $ au 30 avril 2026. Le passif au titre des prestations définies au montant de 495 757 $ afférent au régime de retraite des employés à temps plein correspond aux droits résiduels attribués aux comptes de charges d'enseignement, de soutien académique, de soutien administratif et d'entreprises auxiliaires à l'état des résultats au 30 avril 2026.

Les hypothèses significatives utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée en pourcentage) :

Obligations au titre des prestations constituées au 30 avril				
Taux d'actualisation	5,75 %	5,00 %	5,00 %	5,00 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %
Coûts des prestations pour l'exercice se terminant le 30 avril				
Taux d'actualisation	5,75 %	5,00 %	5,00 %	5,00 %
Taux d'augmentation des salaires, excluant les augmentations d'échelons	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

14 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

2025

	Régime de retraite pour les employés à temps plein	Régime complémentaire de retraite	Assurance postérieure au départ à la retraite	Programme de retraite anticipée	Total
	$	$	$	$	$
Obligations au titre des prestations définies	(173 240 412)	(2 182 900)	(20 700 100)	(331 700)	(196 455 112)
Juste valeur des actifs des régimes	181 301 000				181 301 000
Situation de capitalisation - surplus (déficit)	8 060 588	(2 182 900)	(20 700 100)	(331 700)	(15 154 112)
Provision pour moins-value (b)	9 643 800				9 643 800
Passif au titre de prestations définies (b)	(1 583 212)	(2 182 900)	(20 700 100)	(331 700)	(24 797 912)

(b) Le passif au titre des prestations définies au montant de 1 583 212 $ afférent au régime de retraite des employés à temps plein comprend un montant de 742 412 $ pour les droits résiduels attribués aux comptes de charges d'enseignement, de soutien académique, de soutien administratif et d'entreprises auxiliaires à l'état des résultats au 30 avril 2025.

Les hypothèses significatives utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée en pourcentage) :

Obligations au titre des prestations constituées au 30 avril				
Taux d'actualisation	5,75 %	4,80 %	4,80 %	4,80 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %
Coûts des prestations pour l'exercice se terminant le 30 avril				
Taux d'actualisation	5,75 %	4,80 %	4,80 %	4,80 %
Taux d'augmentation des salaires, excluant les augmentations d'échelons	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

15 - ENGAGEMENTS

L'Université a conclu des ententes de services échéant à différentes dates jusqu'au 30 avril 2036 pour un montant de 1 966 674 $. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	$
2027	773 232
2028	300 103
2029	225 739
2030	157 475
2031	95 371
2032 et suivants	414 754

L'Université a entrepris divers projets d'immobilisations et, à ce titre, s'est engagée pour un montant total de 11 356 155 $ qui doit être encouru en 2027.

16 - ÉVENTUALITÉS

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, l'Université est impliquée dans diverses procédures judiciaires. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer l'issue ultime de ces procédures initiées ou en cours au 30 avril 2026, l'Université est d'avis qu'elles se résoudront sans incidence significative sur sa situation financière. Tout montant que l'Université pourrait devoir verser sera comptabilisé dans les résultats au cours de l'exercice où le règlement aura lieu. Si le montant peut toutefois être estimé et est considéré comme probable, il sera comptabilisé dans les charges à payer.

17 - ENTITÉ APPARENTÉE - FONDATION DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S

L'Université exerce une influence notable sur la Fondation de l'Université Bishop's (ci-après la « Fondation ») puisque certains membres du conseil d'administration et membres de la haute direction siègent au conseil d'administration de la Fondation. La Fondation doit utiliser ses ressources exclusivement pour faire avancer la mission de l'Université. La Fondation est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi sur les impôts (Québec).

				2026	2025
	Fonds de fonctionnement	**Fonds avec restrictions**	**Fonds d'immobilisations**	**Total**	Total
	$	**$**	**$**	**$**	$
Apports	**1 235 885**			**1 235 885**	1 131 229
Apports - Amortissement des apports reportés		**4 406 709**		**4 406 709**	3 800 132
Apports - Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles			**492 389**	**492 389**	388 666
	1 235 885	**4 406 709**	**492 389**	**6 134 983**	5 320 027

Ces transactions ont été évaluées à la valeur d'échange, excluant les instruments financiers qui en découlent.

17 - ENTITÉ APPARENTÉE - FONDATION DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S (suite)

Au 30 avril 2026, le montant à recevoir est de 3 417 903 $ à titre de contribution à recevoir dans le fonds de fonctionnement (1 919 040 $ au 30 avril 2025) à l'état de la situation financière.

Un montant de 5 043 750 $ (4 771 043 $ au 30 avril 2025) a été reçu à titre d'apports reportés et un montant de 228 154 $ (369 993 $ au 30 avril 2025) a été reçu à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

18 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles de l'Université concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service sont notamment relatives au démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers et à la remise en état de locaux loués à l'échéance du bail.

Aucun passif n'est comptabilisé à l'égard de ces obligations puisque l'Université n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant de ces obligations.

19 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'Université est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'Université a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et autres sommes à recevoir et les contributions à recevoir de la Fondation de l'Université Bishop's, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Université.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'Université l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de change, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les dettes bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

L'Université a conclu des swaps de taux d'intérêt en vertu desquels elle a le droit de recevoir des intérêts à taux variables sur un notionnel de 8 714 000 $ et est tenue de payer des intérêts à taux fixe sur le même notionnel (note 9). Au 30 avril 2026, la valeur comptable des swaps de taux d'intérêt comptabilisés à titre d'actifs est de 634 834 $ (465 802 $ au 30 avril 2025).

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2026

19 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

L'Université réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des ventes et des achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 30 avril 2026, l'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse et des débiteurs libellés en dollars américains totalisant 2 267 115 $ (2 023 353 $ au 30 avril 2025).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Juste valeur

La juste valeur du swap de taux d'intérêt a été déterminée par la banque de l'Université.